

SCILLÉ

Vous découvrirez au cours de ce circuit :

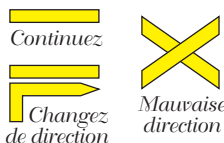
- **L'église Saint Hilaire ;**
- **La source du ruisseau des Fougères ;**
- **La fontaine de la Bource ;**
- **Le ruisseau des Jinchères ;**
- **La ferme fortifiée de Saint Marc.**

Bonne randonnée...

... et n'oubliez pas que vous n'êtes pas seul à emprunter les sentiers que vous allez parcourir. Nous vous invitons donc à respecter la nature :

- évitez de cueillir les fleurs et les plantes ;
- ne laissez aucun débris derrière vous ;
- respectez les lieux habités ;
- restez sur les sentiers ;
- maintenez les chiens en laisse.

Code du Balisage



- © Comité Départemental de la Randonnée Pédestre des Deux-Sèvres
deux-sevres.ffrandonnee.fr
- Agence de Développement Touristique des Deux-Sèvres
www.tourisme-deux-sevres.com
Tél. 05 49 77 87 79

Cette fiche est éditée par le Conseil Général des Deux-Sèvres en conformité avec les dispositions de la charte qualité "Randonnée en Deux-Sèvres".

Tél. 05 49 06 77 65

Impression: balisage certifiée imprim'vert - N°05-49-29-03-88

SCILLÉ



Les deux sources

Point culminant de l'ouest de la Gâtine qui permet la découverte d'un superbe panorama jusqu'à la côte atlantique, avec la naissance de deux ruisseaux.

Accès : 15 km au nord-est de Coulonges-sur-l'Autize,
28 km à l'ouest de Parthenay

●
Départ : place de l'église

●
Distance : 10,5 km

●
Durée : 2 h 45

●
Balisage : jaune

Rando pédestre
en Deux-Sèvres

P Départ : de la place de l'église, partir à droite en direction de **La Cayenne**.

L'église Saint Hilaire, dévastée pendant les guerres de religion, a été reconstruite en 1600 et dotée d'un chevet plat.

Le lieu-dit La Cayenne tient son nom d'une auberge relais où étaient accueillis, jadis, les compagnons du tour de France de diverses corporations.

A La Cayenne, se situait aussi la gare du TDS (Tramway des Deux-Sèvres).

La ligne TDS (voie ferrée étroite) a été mise en circulation en 1900 et reliait Parthenay à Saint-Laurs par L'Absie. Elle a été supprimée en 1939.

⚠ Traverser prudemment la D 744 et filer vers **Les Chantières**, puis **La Noue**.

Partir à gauche vers **Les Fougères**, où une source qui coule en toutes saisons alimente fontaine, lavoir et abreuvoir.

🌿 Après le hameau, quitter la route pour prendre le petit chemin à gauche qui mène à **La Crétièrièrre**.

🌿 A l'entrée du village, une source donne naissance au ruisseau de

La Crétièrièrre qui sépare les communes de **Scillé** et de **Busseau**, devient le ruisseau de la **Fougère** qui se dirige vers le bourg de **Busseau**.

Partir dans le chemin à gauche pour contourner le village.

☀ Au carrefour suivant, possibilité de partir à gauche vers **La Folie** pour un aller-retour (700 m) permettant d'admirer un magnifique panorama. On dit que par beau temps, le panorama s'étend jusqu'à la côte atlantique.

Ce circuit traverse un paysage typique de la Gâtine avec un relief vallonné, un maillage de haies d'où s'élèvent des arbres haute tige - beaux spécimens de châtaigniers -, des chemins creux et des prairies encore nombreuses où paissent les troupeaux. L'habitat dispersé est lié à la présence de nombreuses sources.

Au retour, prendre le chemin à gauche vers **La Foye** puis partir à droite pour arriver à la D 744.

En 1859, la commune de Scillé a été amputée des hameaux de La Foye et de La Junte au profit de L'Absie.

⚠ Traverser prudemment la D 744 pour suivre la petite route qui mène à **La Bource**. On longe une entreprise qui fabrique des équipements de lavage et manutention.

☀ Sur la droite, se trouve le village de **La Cantine**. Son point culminant, à 258 m, est la première colline de Gâtine exposée aux vents d'ouest, ce qui explique un climat froid et humide.

🌿 Sur la gauche, on voit des étangs près de **La Maison Neuve** : c'est là que le ruisseau des **Jinchères** prend sa source. Il deviendra plus loin le Saumort.

🌿 Prendre à gauche le sentier qui descend à **la Bource**. Passer devant une fontaine restaurée, suivre le chemin à gauche au coin d'un portail et traverser le bois. L'itinéraire se poursuit à gauche devant la station d'épuration. Il va ensuite suivre le GR® 364 jusqu'à **Lavaud**.

☀ Après **la Roche**, point de vue sur les plantations de pommiers.

🌿 Après **Lavaud**, partir à droite vers **Les Jinchères** pour longer le ruisseau sur 500 m, le traverser et le longer dans l'autre sens. Le sentier part ensuite à droite vers le **logis de Saint Marc**.

🏠 Le domaine de Saint Marc était ceint d'une muraille flanquée de quatre tours. Il n'en subsiste qu'une, protégeant l'entrée. En contrebas, l'ancienne ferme du château a conservé quelques ouvertures du XVII^e siècle.

La petite route ramène à **l'église de Scillé**.

